



Héritage symbolique de notre défunt père

Par **Lolotte31**, le **26/07/2016** à **11:54**

Bonjour

Mon père est décédé le 24/06/2016, moi et ma soeur sommes issues d'un précédent mariage, il a vécu 27 ans avec une femme et on en a eu un enfant ensemble, voyant son heure arriver ils se sont mariés 6 mois avant son décès, il n'a visiblement rien organisé à ce sujet, lors du deuil nous avons demandé à avoir quelques effets personnels dont une chevalière ayant eu en possession avant la rencontre avec cette femme nous avons trouvées porte close prétextant qu'il n'y avait plus rien, les photos sur lesquelles nous étions avec on a disparues.... Quels sont les recours que nous pouvons avoir afin d'avoir gain de cause ?

Merci

Par **Lolotte31**, le **26/07/2016** à **12:58**

Merci, Mon père vivant en Corse comment savoir si un notaire est déjà en place à ce sujet ? Comment effectuer cette recherche ?